



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires
Service Aménagement,
Biodiversité, Eau
Unité Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Metz, le 26 mars 2020

Affaire suivie par Pascal ANDRES
pascal.andres@moselle.gouv.fr
03 87 28 33 42

Monsieur le Maire
Mairie
4, Place de la Mairie
57720 VOLMUNSTER

Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux de traversée du Nesselbach par une canalisation d'assainissement sur la commune de VOLMUNSTER.
Accord immédiat.

P.J : 1 dossier de déclaration
1 copie du récépissé de déclaration
1 copie du courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de traversée du Nesselbach par une canalisation d'assainissement sur la commune de VOLMUNSTER.**

Ce dossier a été déposé par :
SDEA à BITCHE, représenté par Monsieur Simon HALLER

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n° 57-2020-00141 en date du 26 mars 2020,
- une copie du courrier de notification adressé au pétitionnaire en date du 26 mars 2020.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau

Céline DELLINGER